

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL

Labège – SIX GTS

- 22 mai 2019 -

Titulaires

François LINANT CFTC
Sébastien ANNEREAU CFTC

Suppléants

François DASSANCE CFTC
Cyril PROCH CFE-CGC

Présents :

- François LINANT
- Sébastien ANNEREAU

Absents :

- François DASSANCE
- Cyril PROCH

A représenté la Direction à cette réunion :

- Mélanie LANEYRIE Responsable des Ressources Humaines

Questions du mois de Mai 2019:

1. Pouvons-nous avoir le lien vers la politique Thales sur les voyages pouvant avoir lieu les Week-ends (remboursement des frais, récupération...) ?

REPONSE

Il convient de se référer à la convention de déplacement qui est le document de référence précisant les modalités applicables en cas de missions professionnelles.

2. La page local d'ISO sur l'intranet n'est pas à jour.

Ex : <https://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/international/europe/france/all-sites/pastel--labège/vie-pratique/qui-contacter->

Une mise à jour est-elle prévue ?

REPONSE

Le sujet est pris en charge par les opérationnels pour l'ajustement des informations disponibles sur l'intranet.

3. Suite à la fusion des IRPs et les futures élections de novembre 2019, vers quelle représentation se dirige l'établissement de Vélizy concernant les salariés sur Toulouse et Labège (élus sur Vélizy, site à Labège (environ 100 salariés sur site actuellement)...) ?

REPONSE

La création du Comité Social et Economique (CSE) est traitée dans le cadre du nouvel accord « *Accord relatif au cadre de la mise en place du Comité Social et Economique au sein des établissements de la société Thales SIX GTS France SAS, à la mise en place des Commissions et des Représentants de Proximité* ». Ce dernier précise et confirme notamment que l'établissement de Vélizy est retenu pour opérer le champ des élections professionnelles en vue de la mise en place du CSE.

Date de la prochaine réunion : Lundi 17 juin à 10h30